



AFFICHAGE CLIENTS

Mes obligations réglementaires en Restauration



Pour les prestations de restauration (à consommer sur place)

✓ J'AFFICHE

À L'EXTÉRIEUR :

- la **liste des menus ou cartes du jour**, pendant toute la durée du service ou à partir de 11h30 pour le déjeuner et de 18h00 pour le dîner,
- les **prix** de 5 vins (ou de 5 boissons couramment servies si le restaurant ne sert pas de vin).

À L'INTÉRIEUR :

- ma **licence** (petite licence restaurant, licence restaurant) :
 - près de la porte principale, à 2m du sol environ,
 - les panneaux sont normés et dépendent de la licence,
 - ils s'obtiennent dans le commerce.
- **des cartes et menus**, identiques à ceux figurants à l'extérieur, sont tenus à disposition de ma clientèle,
- **l'origine** des viandes bovines : de façon lisible et visible selon les modalités suivantes :
 - « **origine + nom du pays** » : si la naissance, l'élevage et l'abattage du bovin ont eu lieu dans un même pays,
 - « **Né et élevé : (nom du pays) et abattu : (nom du**



En savoir plus sur les licences ?

<https://goo.gl/2EIH3>

pays) » si la naissance, l'élevage et l'abattage ont eu lieu dans des pays différents.

Précision : je peux afficher l'origine des viandes sur tous types de supports. Au choix : cartes et menus, pancartes, ardoise,...

✓ J'INDIQUE

Sur les cartes et menus :

- les **prix** affichés s'entendent nets, TTC et service compris : la mention « prix service compris » doit être indiquée suivie du pourcentage appliqué pour le service perçu,
- la **boisson**, il doit être indiqué si elle est comprise ou non,
- les **allergènes** : retrouvez la liste complète des allergènes sur internet sur <https://goo.gl/jfk3ns>

Précision : je peux mentionner les allergènes, au choix, sur le menu ou sur un cahier tenu à disposition des clients.



- la **mention ou le logo fait-maison** sont affichés le cas échéant,
- **certains menus ou formules** ne sont proposées que certains jours ? Cela doit être clairement indiqué.

Toutes les activités de restauration Bienvenue à la ferme sont concernées (Ferme auberge, panier pique-nique, goûter à la ferme, tables d'hôtes, vente à emporter sur les marchés, traiteurs, ...)

J'affiche le logo ou j'appose la mention « maison » ou « fait maison ».

Si tous mes plats sont « fait maison » : le logo ou la mention peut être inscrit à un



Je peux imprimer le logo ou le dessiner à la main

endroit unique visible de tous les clients ou en face de chaque plat.

Si une partie des plats sont « fait maison » : le logo ou la mention est placé en face de chaque plat concerné.

Pour connaître la réglementation sur l'utilisation du terme « fait maison » : <http://goo.gl/zm1uAn>

✗ JE N'AFFICHE PAS

- de **mentions valorisantes** (« du marché », « du chef », ...) lorsqu'elles ne sont pas justifiées,
- « **de la ferme** » lorsque le produit ne vient pas de ma ferme mais je peux indiquer « de la ferme + nom de la ferme ».



Restauration

Je propose des boissons alcoolisées (à consommer sur place)

✓ J’AFFICHE

À L’EXTÉRIEUR :

- les prix au comptoir et en salle des boissons les plus souvent servies (hauteur minimale des caractères : 1,5cm).

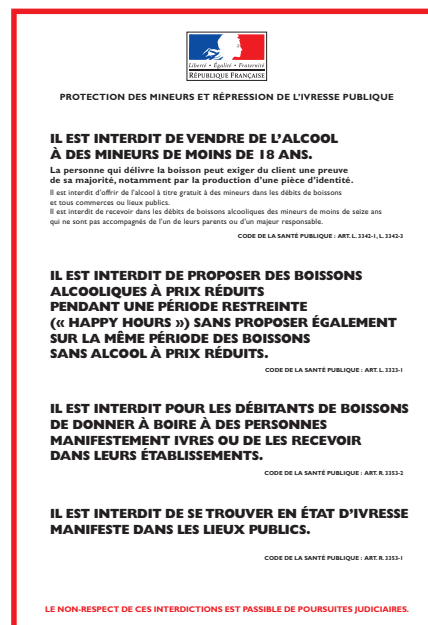
À L’INTÉRIEUR :

- la liste des boissons et leur prix,
- ma licence (III, IV ou petite licence restaurant, licence restaurant)
 - près de la porte principale, à 2m du sol environ,
 - les panneaux sont normés et dépendant de la licence,
 - ils s’obtiennent dans le commerce.
- l’affichage « réglementation sur la répression de l’ivresse publique et la protection des mineurs » pour la vente à consommer sur place :
 - je la place à l’intérieur du débit de boissons (à proximité de l’entrée ou du comptoir) et elle doit être immédiatement visible de la clientèle.

✓ J’INDIQUE

Sur les cartes des vins :

- la dénomination de vente des vins (Nom de l’AOP/AOC/IGP, vin de pays, vin de table, ...),
- la quantité vendue (même lorsque le vin est vendu au verre),
- le prix de vente TTC.



À télécharger sur
<http://goo.gl/NbAhhb>



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»